

UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX DE CHAMPAGNE ARDENNE

Grippe A H1/N1 : réunion au CH de Bel Air le 12.10.2009

Présents

M. MAUVAIS, directeur du cabinet du préfet

M. Directeur de la DDASS 08

DR FIEROBE, médecin DDASS 08

Une vingtaine de médecins généralistes

Quelques kinés, pharmaciens, IDE ...

Le but de cette réunion est de réunir les médecins et para médicaux libéraux afin de les informer, solliciter et motiver des volontaires à s'inscrire pour vacciner dans les 6 centres du département

Le Directeur de la DDASS lit la dernière circulaire ministérielle

Le Dr Fierobe présente un PP (dernières données scientifiques sur l'épidémie, les vaccins mis à disposition, les modalités de vaccination, la traçabilité...)

Quelques questions pratiques dans la salle

Pourquoi ne pas vacciner en cabinet ? Réquisitions ? Rémunération ?

Comment la sécu enverra les bons ? Sur quels critères médicaux ?

M. Mauvais : pour l'instant le ministère n'a pas choisi pas la démarche de vacciner dans les cabinets médicaux mais dans des centres, nous devons nous conformer aux directives. Nous souhaitons votre aide dans la souplesse et non dans la coercition afin que cela se passe le mieux possible pour tout le monde, vous, la population et nous. Les réquisitions sont volontaires et non coercitives (ceci pour la prise en charge assurantielle assurée par l'Etat)

La rémunération devrait être de 6C/heure pour les médecins (négociations syndicales)

Des formulaires d'inscription sont à votre disposition pour vous inscrire si vous le souhaitez

Fin de la réunion 22H30

CR fait par ERM